

Les établissements pour Personnes âgées en France



Pour comprendre les plus de 50 ans

Senior Strategic—leMarchedesSeniors.com



Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains un document général sur les établissements pour personnes âgées en France. L'idée est de comprendre l'univers de ce secteur en plein changement.

Le vieillissement de la population est une opportunité unique pour les entreprises qui veulent trouver des relais de croissance pour les décennies à venir. Durant les trente prochaines années, le vieillissement de la population sera l'une des préoccupations principales des leaders politiques et sociaux, comme des dirigeants d'entreprises, qu'elles soient industrielles ou de services.

Pour la première fois, la majorité des Français a atteint ou dépassé l'âge adulte, c'est-à-dire un âge auquel les forces de motivation liées au « développement propre » deviennent plus importantes que les comportements et les apparences. Autrement dit, pendant la première partie de sa vie, chacun s'efforce de s'accomplir par rapport aux autres. Le milieu de la vie est un tournant crucial : on se tourne alors vers soi-même, on devient moins sensible aux modes, aux tendances et à l'apparence.

Senior Strategic est le premier réseau international d'experts du marché des Seniors présent dans 18 pays et est partenaire de la Fiapa (Fédération Internationale des Associations de Personnes Agées) qui regroupe 3000 associations de personnes de plus de 50 ans dans le Monde soit 320 millions de personnes.

Nous croyons à un « marché des Seniors » respectueux des Seniors qui soit compatible avec le développement des entreprises.

Peut-être avez-vous de nombreuses questions « sur les Seniors » ? Toute notre équipe est à votre disposition pour vous assister à « conquérir le marché des Seniors ».

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de ce document.

Frédéric Serrière

Président Réseau Senior Strategic

Auteur du livre « Conquérir le marché des Seniors »

frederic.serriere@SeniorStrategic.com

A propos du réseau Senior Strategic

Senior Strategic a débuté son développement en France en 1999 pour être présent maintenant dans 18 pays. Il s'agit d'une aventure née « d'une passion des Seniors » et d'une vision de ces fondateurs : Hervé Saunier et Frédéric Serrière basée sur une valeur forte « le Respect des Seniors ».

En France, Senior Strategic est une **société d'étude économique et sociologique et agence de conseil en stratégie et marketing** spécialiste du marché des seniors et des baby-boomers.

Dans le Monde, Senior Strategic est **un réseau fédéraliste unique** qui regroupe des sociétés de marketing ou des agences de communication **dans 18 pays** dont : Canada, Québec, Grande Bretagne, Allemagne, Belgique, Japon, Australie, USA, Allemagne, etc.

Senior Strategic a également développé un réseau de partenaires permettant de compléter ses prestations et de proposer l'ensemble des services aux entreprises : études de marché qualitatives et quantitatives, marketing direct, communication, fichiers d'adresses, conseil en stratégie, édition, relations de presse, etc.

Au vue de la complexité du marché des Seniors, **un Conseil Scientifique** soutient Senior Strategic. Il est composé de chercheurs et d'experts dans différents pays : ergonomie, psychologie, gérontologie, marketing, communication, démographie, économie, sociologie, etc.

Plusieurs sites Internet d'information professionnelle sont édités dans le Monde : theMatureMarket.com, leMarchedesSeniors.com, leMarchedesSeniors.ca, theMatureMarket.ca, Reifemaerkte.de, leMarchedesSeniors.be, etc.

Vous avez un projet sur le marché des Seniors ? Faites vous assister d'un des membres du réseau. Pour la France, contactez, Laurence Wallet qui vous donnera votre contact local.

Réseau Senior Strategic France
22 rue Docteur Greffier
38000 Grenoble
Téléphone : +33 (0)1 46 36 53 27
info@SeniorStrategic.com
www.SeniorStrategic.fr
www.leMarchedesSeniors.com

Typologies des établissements

Les logements-foyers

Cette formule offre des logements autonomes et des locaux communs avec la possibilité de bénéficier de services collectifs (restauration, blanchisserie...). Les aides à domicile (aides ménagères et soins) peuvent intervenir auprès des résidents, le logement-foyer étant considéré comme un substitut du domicile particulier.

Les résidents paient un redevance lorsque la structure est conventionnée au titre de l'APL (équivalent loyer et charges locatives, participation aux frais de fonctionnement des locaux communs) et, le cas échéant, le prix des prestations facultatives choisies.

Ils sont au nombre de 3023, soit environ 1550.000 logements.

Les maisons de retraite

On distingue deux types de maisons de retraite publiques : les maisons de retraite autonomes (budget et gestion autonomes) et celles gérées par un CCAS (centre communal d'action sociale) ou rattachées à un établissement de santé. Ces dernières résultent souvent de transformations d'hospices.

Existent par ailleurs des maisons de retraite privées, commerciales ou à but non lucratif.

Ces établissements sont au nombre de 6 534, soit environ 430.000 places.

Les petites unités de vie (PUV)

Cette nouvelle catégorie a été reconnue dans son existence juridique par un décret publié le 13 février 2005.

Ce texte fixe les modalités de tarification des prestations de soins remboursables aux assurés sociaux dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées de moins de 25 places autorisées, et dont le GOR moyen pondéré (GMP), qui mesure le niveau global de dépendance dans chaque établissement, est supérieur à 300.

Ces établissements organiseront la médicalisation de leurs résidences en choisissant l'une des trois options suivantes :

- la signature d'une convention tripartite au même titre que tous les établissements d'hébergement pour personnes âgées ;
- un forfait soins couvrant les dépenses relatives aux salaires des infirmiers et au paiement de l'intervention dans l'établissement des infirmiers libéraux ;
- l'intervention d'un service des soins infirmiers à domicile pour les structures qui n'emploient pas de personnel de soins salariés.

Les unités de soins de longue durée (USLD)

Il s'agit de services d'établissements de santé assurant l'hébergement et les soins de personnes privées de leur autonomie de vie et dont l'état nécessite une surveillance médicale constante.

90 à 95% des personnes prises en charge dans ces services sont des personnes dépendantes âgées de 65 ans ou plus.

Les USLD comptent 1 099 établissements, soit environ 77 000 places

Au total, ces différents modes d'hébergement représentent 10 854 établissements (en ajoutant les hébergements temporaires et les établissements expérimentaux), soit environ 670 000 places.

Les mesures prises par le Gouvernement (en 2004)

La programme de médicalisation des résidences pour personnes âgées concerne pour l'essentiel le recrutement de personnels soignants (infirmiers, aides-soignants, etc.).

Il se traduit concrètement par la signature de conventions tripartites entre l'Etat qui accord les crédits d'assurance maladie, le département qui verse l'A-PA et l'établissement qui s'engage dans une démarche qualité. C'est ce que l'on appelle la réforme de la tarification.

En terme de création de places et de développement de services, les mesures prises par le Gouvernement se traduisent par :

- la création de nouvelles places médicalisées en établissements : objectifs équivalents à 100 maisons de retraite.
- le développement des services de soins à domiciles : création de 6 000 places de services de soins infirmiers à domicile.
- la création de nouvelles structures d'accueil et la diversification d'offre : 1 125 places d'hébergement temporaire, 2 125 places d'accueil de jour, 3 250 nouvelles places d'hébergement temporaire et d'accueil de jour.

Pour en savoir plus :

www.leMarchedesSeniors.com

www.theMatureMarket.com

www.SeniorStrategic.com

Réseau Senior Strategic France

22 rue Docteur Greffier

38000 Grenoble

Téléphone : +33 (0)1 46 36 53 27

info@SeniorStrategic.com

www.SeniorStrategic.fr

www.leMarchedesSeniors.com